

Présents : François MANSION, Corine DURANTAY, Laurence GUICHARD, Fabienne FERRY, Aurélie GUILLEMINOT, Pierre GROS, Sandrine MORCEL, Eric FERRY, Nicolas BARBIER.

Excusés : Benjamin MATAGNE.

Absent : Sophie PAUL.

Secrétaire de séance : Fabienne FERRY

Ordre du jour

- 1- Approbation du dernier PV du conseil municipal
- 2- Délibération : vote du Compte Financier Unique 2024
- 3- Délibération : affectation du résultat 2024
- 4- Délibération : vote du budget 2025
- 5- Délibération : vote des taux des taxes
- 6- Délibération : vote des subventions 2025
- 7- Délibération : dissolution du syndicat d'enseignement technique de Toul
- 8- Logement communal : changement de locataire
- 9- Questions diverses

1- Approbation du dernier PV du conseil municipal

Le PV du dernier Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

2- Délibération : vote du Compte Financier Unique 2024

Le budget 2024, présenté dans toutes ses sections, est adopté à l'unanimité.

3- Délibération : affectation du résultat 2024

Le compte de résultat 2024 est adopté à l'unanimité.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés 2023		444 035.85		31 815.01
Opérations de l'exercice	191 229.93	257 817.44	167 344.14	38 033.97
Résultats de l'exercice 2024		66 587.51	129 310.17	
Résultats de Clôture		510 623.36	97 495.16	
Reste réaliser			38 280.00	30 000.00
Résultat cumulé		510 623.36 <i>(excédent)</i>	105 775.16 <i>(déficit)</i>	
REPORT		404848.20 <i>(excédent)</i> <small>510623.36-105775.16</small>	97495.16 <i>(déficit)</i>	

Travaux réalisés 2024

- Vidéo protection	36 925.00
- Trottoir Salle	5 538.00
- Parking Salle	33 745.80
- Allée Cimetière	4 575.00
- Plateforme Decapark	24 640.80
- Decapark	38 514.00
- Fourneau gaz salle	2 962.00
- Boitier électrique salle	1 819.20

4- Délibération : vote du budget 2025

Le budget 2025 est adopté à l'unanimité. Un point sur les travaux en projet est présenté :

Projets de travaux 2025

- Halle Place du Champ de Foire
Travaux Estimatif 120 000 € TTC / Honoraires 14 400 € TTC
Subvention RTE 66 309 €
- Aire de jeux
29 328 € TTC en RAR/ plateforme+cailloux 7 243.20 € TTC
Subvention agence sport 30 000 € / RTE 49 467 €

- Achat terrain 46 000€ + travaux à prévoir
- Achat mobilier salle de réunion
- Création de chemin
- Mise en sécurité de la mairie/agence postale : Caméra / porte vitrée/ gâche électrique
- Dératisation/ égout
- Travaux CCT / remplacement agent entretien des espaces verts

Nettoyage monuments	208.00 €
Tailles arbustes et évacuation	468.00 €
Desherbage cimetière 4x/an	1 248.00 €
Tonte 6x/an	3 744.00 €
Nettoyage dalles mairie	416.00 €
Taille des marronniers	832.00 €

5- Délibération : vote des taux des taxes

Compte tenu de la situation excédentaire de la commune, il n'est pas nécessaire d'augmenter la taxe communale. L'absence d'augmentation est adoptée à l'unanimité. Le taux reste identique aux années antérieures.

6- Délibération : vote des subventions 2025

Les subventions votées sont les suivantes :

	2024	2025	
Familles Rurales	165.00	idem	Centre aere 3€/jour et 1.50€/1/2 journée
Amicales Sapeurs Pompiers	150.00	idem	
Mission Locales	100.00	idem	
Radio Declic	100.00	idem	
Toulois Nord Familial	100.00	idem	
Nov Anim	1000.00	idem	A condition qu'une AG soit organisée en 2025

7- Délibération : dissolution du syndicat d'enseignement technique de Toul

Force est de constater que ce syndicat n'existe déjà plus, aussi, la proposition de dissolution est adoptée à l'unanimité.

8- Logement communal : changement de locataire

Départ du locataire le vendredi 28 mars 2025. La nouvelle locataire entrera dans le logement le 04 avril 2025.

9- Questions diverses

- **Sécurisation de l'agence postale communale** : une demande de subvention a été faite auprès de La Poste pour équiper l'agence d'une gâchette électrique pour assurer la sécurité de l'agent postal et de l'agent communal ? Coût estimé des travaux : 700 € d'électricité et 700 € de porte à ouverture élec. La réponse pour la demande de subvention est en attente.

- **La vidéo protection** sera installée dans la rue près de la Mairie pour un coût de 4 754 €. Un dossier de demande de subvention sera déposé à la poste pour aménagement du bureau de poste.

- Le **Comité départemental d'organisation du concours national de la résistance et de la déportation de Meurthe et Moselle** sollicite les communes pour une contribution au travail de mémoire engagé par ce comité. Les conseillers sont favorables à une contribution.

- Suite du **DPE à refaire pour logement** à la location au-dessus de la Mairie : l'erreur est reconnue par le prestataire DPE car il a été démontré que les plafonds n'ont pas été pris en compte.

- Un courrier adressé au Conseil Municipal par Monsieur Battaglia Dominique concernant le curage d'un fossé et le bornage du terrain occupé par la ZA de l'Orme qui empêche le passage sur un terrain appartenant au requérant. Ces compétences relevant de la CC2T, un courrier lui sera adressé en retour pour l'inviter à se rapprocher de la CC2T pour compétence (GEMAPI).

- **Entretien des espaces verts du village suite au départ de l'employé communal** : un chiffrage a été demandé à la CC2T qui gère déjà la Zone Artisanale. L'ensemble des conseillers approuvent le recours à la CC2T pour cette prestation. Une première évaluation des besoins et travaux a été réalisée pour leur permettre de planifier les interventions. Des prestations pourront être ajoutées selon les besoins. La problématique de l'entretien du matériel ne sera plus un sujet à partager avec Manonville, par ailleurs, le recours à des prestations de la CC2T est moins élevé que l'emploi direct d'un salarié.

- **Marché du 1^{er} mai** : les affiches ont été commandées au format 80 X 1,20 en 15 exemplaires pour 348 €. Les commerces alimentaires reviennent tous + food truck + mongolfière. Inauguration des aires de jeu sera faite au même moment si possible sinon sera reporté à la fête du village du 21 juin 2025.

- **Fête du village du 21 juin 2025** : la prestation feu d'artifice est validée, les 2 food truck ont confirmé leur présence avec accord de menus sans boissons pour permettre à l'association du village d'assurer cette prestation. Le groupe de musique Patcho Trio est confirmé.

- **Affaissement routiers sortie Bernécourt** : les experts sont passés sauf que depuis il n'y a plus aucune suite. Sans réponse, le dossier sera remis à un avocat.

- **Syndicat Intercommunal Scolaire (SIS)** : Sandrine Morcel, membres du SIS rapporte que les membres du SIS ont été convoqués par la Trésorerie qui a présenté le bilan du SIS. Un besoin de 80 000 € est nécessaire pour assurer la remise aux normes de l'infrastructure scolaire notamment la cantine et d'autres éléments pour ne école qui aujourd'hui à 20 ans. Le risque à terme est la fermeture de classe. Toutes les Mairies ont injectés des crédits complémentaires. La situation actuelle est liée au manque d'anticipation de l'ancienne présidence du SIS. Le SIS veut revoir les statuts du syndicat. 9 500 € seraient à la charge de la commune pour contribuer pour sa part.